



REGLEMENT INTERIEUR

- ✚ Toute leçon non décommandée 24 heures à l'avance sera considérée comme prise et de ce fait facturée.
- ✚ La présentation aux examens ne peut s'effectuer qu'après règlement des prestations dues.
- ✚ Tenue vestimentaire correcte exigée.
- ✚ Avoir un comportement garantissant le respect des règles de savoir vivre.
- ✚ Respect des consignes de sécurité et d'incendie
- ✚ Interdiction de fumer et vapoter dans l'enceinte de l'établissement.